

Roch Duval insère des notions sur les principes et conditions d'apprentissage, les secteurs de connaissances que la Corporation indique comme nécessaires à la pratique professionnelle de même que les aires du programme d'études en orientation.

L'auteur débouche dans la troisième et dernière partie sur les modalités opérationnelles fournissant aux lecteurs des précisions quant au dossier cumulatif d'apprentissage, à l'évaluation, à la certification, aux engagements du professionnel auxiliaire de même que la contribution des personnes-ressource. Des exemples de contrats avec la commission scolaire, l'université et la Corporation des conseillers d'orientation nous sont même détaillés dans le but de faciliter la mise en forme d'un tel projet.

Confiance, liberté et volonté sont les mots clefs du projet Insertion qui fait de l'autodidaxie le moteur opérationnel de cette expérience d'apprentissage. Cet ouvrage propose un modèle de formation qui peut nous sembler, à première vue, une utopie, il est vrai. Mais il faut le lire avec une ouverture d'esprit, mettant de côté nos résistances, nos objections, nos barrières administratives et, disons-le, notre manque de confiance. Le projet Insertion est comme un oasis à travers les modèles de formation habituels. Il pourrait être plus qu'un mirage.

François Miller  
Service de pédagogie universitaire  
Université Laval

Jean-Réal Nadeau. *L'éducation permanente dans une "Cité éducative": approche systémique*. Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1982, 358 pages, \$20.00.

A n'en juger que par son titre, on risque de méconnaître cet ouvrage qui vient de paraître aux Presses de l'Université Laval. Le concept de cité éducative, comme on le sait, a été développé et mis de l'avant par le Rapport Faure, *Apprendre à être*, qui date déjà de dix ans. Or, une décennie, c'est beaucoup, à notre époque de changement accéléré; et, de surcroît, tout a été dit sur la cité éducative. A première vue, donc, cette étude paraît trop tard.

Et pourtant, Jean-Réal Nadeau examine ce concept de cité éducative sous un angle tout à fait nouveau: celui de l'approche systémique. Le projet est ambitieux – trop, peut-être – mais il a le mérite de proposer une démarche originale et de caractère scientifique pour l'examen de théories éducatives. Par ailleurs, il fournit l'occasion d'une relecture des notions fondamentales en éducation permanente. Double intérêt, donc, de cet ouvrage: une démarche scientifique originale et une révision des éléments théoriques essentiels à la compréhension de l'univers éducatif.

Dans l'un et l'autre cas, Jean-Réal Nadeau, à l'instar de plusieurs de ses collègues, se montre beaucoup plus didacticien que chercheur. Formé d'abord à

l'Université Laval (baccalauréat en histoire, licence en lettres, diplôme d'École normale supérieure, maîtrise en sciences de l'éducation) puis à la Sorbonne (doctorat de l'Université René Descartes), Jean-Réal Nadeau est professeur agrégé à la Faculté des sciences de l'éducation où il dirige le programme de Certificat en andragogie. Il enseigne depuis vingt ans: il a du métier, et cela se sent à travers cette première publication importante.

La recherche exposée ici est essentiellement théorique, puisqu'elle part d'un concept de type utopique. Sa valeur repose avant tout sur la démarche privilégiée, laquelle ne manque ni d'originalité ni d'audace. Par souci de clarté, l'auteur l'expose en détail à chacune des étapes majeures de sa démonstration. L'argument comporte quatre parties: (1) l'étude des problèmes contemporains aboutit à un constat d'échec pour le système éducatif traditionnel qui ne peut répondre aux exigences d'une société en mutation rapide et constante (Chap. I); (2) parmi les solutions possibles: la cité éducative, un concept qui existait bien avant la Commission Faure, mais que celle-ci a, en quelque sorte, officialisé et dont elle a indiqué les axes de réalisation et les "propriétés constitutives" (Chap. II); (3) l'analyse de l'école traditionnelle et de l'école nouvelle montre que la philosophie éducative s'est adaptée aux théories organisationnelles de l'heure, le taylorisme, dans le premier cas, et l'approche des relations humaines dans le second; le principe de la congruence entre théorie organisationnelle et philosophie éducative incite donc à rechercher, pour la cité éducative, une théorie d'organisation qui puisse favoriser son actualisation (Chap. III); (4) cette théorie, c'est l'approche systémique conçue "avant tout (comme) un mode de pensée souple et systématique qui permet une représentation dynamique de la réalité" (p. 204). Le système cité éducative comporte onze (11) objectifs correspondant à ceux de l'éducation permanente (p. 217-218) et il se subdivise en quatre sous-systèmes: scolaire, économique, socioculturel et politique (Chap. IV et V).

Une telle démarche ne manque pas d'attrait. A terme, elle devrait nous fournir une vision complète et dynamique d'une société entièrement consacrée au développement intégral de l'homme avec une analyse précise et succincte de la contribution que chacune des composantes de cette société apporte à ce développement. C'est le résultat auquel cette recherche tend à aboutir dans le dernier chapitre du volume. La cité éducative, avec ses quatre sous-systèmes, y est longuement analysée: chacun des sous-systèmes est étudié sous l'angle des éléments qui le composent, des interrelations entre ces éléments, de son fonctionnement global et de ses limites; après quoi on passe à l'examen des interrelations entre les sous-systèmes pris deux à deux et des interrelations "qui ont lieu entre le sous-système politique et les interrelations entre les trois autres systèmes pris deux à deux" (p. 274). Cinq figures nous font voir le fonctionnement de chacun des quatre (4) sous-systèmes et celui de la cité éducative dans son ensemble.

Malgré cela, on a peine à imaginer l'existence concrète de la cité éducative, car ses règles de fonctionnement sont énoncées dans des termes trop généraux et dogmatiques, tels que:

“A l’intérieur du sous-système économique, l’individu, qu’il soit producteur ou consommateur, peut trouver des moyens de promouvoir sa culture générale, d’enrichir et de diversifier ses moyens d’expression, de tenir à jour ses propres connaissances par l’information économique et scientifique qui trouve dans ce sous-système un lieu privilégié” (p. 247).

ou encore :

“C’est au sous-système économique de prendre conscience des objectifs particuliers du sous-système scolaire et de ne pas exiger qu’ils soient identiques aux siens; les critères d’entrée dans le sous-système économique ne sont plus fonction du diplôme seulement mais des qualités des candidats” (p. 276).

Evidemment, l’ampleur et la complexité du sujet y sont pour une bonne part dans le flou de cette description. Mais l’auteur ne s’efforce pas toujours de définir les éléments de sa recherche avec précision et rigueur. Ainsi, la cité éducative est d’abord définie comme “une société” (p. 5), donc comme un type d’organisation, puis comme “une philosophie de l’éducation” (p. 101) pour enfin devenir le “système cité éducative” (p. 219). De même, la définition de l’éducation permanente est empruntée à Bertrand Schwartz qui la présente comme “un processus”, donc du type stratégie; or, tout au long de l’étude, elle est traitée comme une philosophie, et même, comme “la philosophie . . . (qui) constitue une chance de succès pour la cité éducative” (p. 96). Il y a lieu de se demander si la cité éducative n’est pas du domaine des théories organisationnelles et l’éducation permanente de celui des philosophies éducatives. De pareilles faiblesses ne compromettent pas la validité de la démarche, mais elles diminuent la qualité heuristique de la recherche.

Si, sur le plan scientifique, *L’éducation permanente dans une cité éducative* présente quelques faiblesses comme celles qui viennent d’être soulignées, il en va autrement quand on le considère sous l’angle didactique: il constitue un exemple d’un ouvrage à caractère pédagogique. L’auteur est avant tout professeur, et cela se sent. Il fait ici une démonstration (il s’agit, en fait, de sa thèse de doctorat) et, pour s’assurer qu’on suit son raisonnement, il souligne avec insistance chacune des étapes de sa démarche, résume fréquemment ce qu’il a déjà démontré et laisse entrevoir la ligne de pensée qu’il entend suivre. Ce procédé pédagogique est efficace et l’auteur ne se gêne pas pour l’employer, parfois même avec excès.

Par ailleurs, il excelle dans l’art de résumer les grandes théories classiques et les idées principales émises par des auteurs connus, à les exprimer de façon claire et simple, à les classer et à les regrouper selon les besoins de sa démonstration. Ainsi, par exemple, la troisième partie du chapitre II, sur la cité éducative, présente une excellente analyse de trois concepts fondamentaux: l’éducation des adultes, l’éducation récurrente et l’éducation permanente. Le chapitre III, “Théories organisationnelles et philosophies éducatives”, serait à citer en entier; à partir de la question: “Une théorie organisationnelle peut-elle être congruente avec une philosophie éducative déterminée?”, ce chapitre met en parallèle, après les avoir exposées clairement, d’une part, la théorie organisationnelle de Taylor

et l'Ecole traditionnelle et, d'autre part, l'approche des relations humaines et l'Ecole nouvelle. Outre qu'elle nous permet de réviser ou de préciser certaines notions déjà connues, cette étude nous porte à réfléchir sur la nature, les objectifs et les modes de fonctionnement des institutions scolaires comme organisations; elle nous permet également de mieux voir la distance qui sépare l'administration scolaire et l'éducation. C'est là un exercice pour le moins enrichissant.

Soulignons encore que tout cela est dit dans une langue simple et claire, sans affectation ni recherche de style ou de vocabulaire qui feraient plus "universitaires". Au sujet du style, il faut regretter, toutefois, l'usage excessif du "nous": la recherche est habituellement plus impersonnelle.

La bibliographie, abondante et variée, fournit une riche documentation sur tous les thèmes traités; l'auteur y puise fréquemment et il porte parfois des jugements globaux intéressants sur les ouvrages cités.

Dans l'ensemble, cette thèse, puisque c'est bien de cela qu'il s'agit, aura permis de jeter un éclairage nouveau sur le concept de la cité éducative en cherchant à le situer "dans l'ensemble des approches organisationnelles" (p. 5) et ce, selon une approche originale et audacieuse.

Mario Ferland  
Université Laval

J.S. Daniel, M. Stroud and J.R. Thompson (eds). *Learning at a Distance: A World Perspective*. Athabasca University/International Council for Correspondence Education, Edmonton, 1982.

This is a difficult book to review being the conference book for the International Council of Correspondence Education World Conference held in Vancouver, British Columbia in June 1982. The book comprises 118 papers; the products of 129 contributors. These are drawn from an extra-ordinarily wide range of countries; every continent is represented. Only the soviet bloc is absent – a fact the editors note with regret in the preface. The editors have organized the papers into seven sections dealing with International Trends, Learning at a Distance and National Development, Recent Research and Developments in the process of learning at a Distance, Student Support and Regional Services, Policy Making and Management, The Contribution of Media and Technology and a Catch-All category that investigates the diverse approaches adopted to present the wide range of skills and disciplines taught at a distance. Each section is introduced by the editors who isolate common themes within the section and note points of connection with papers in other sections. Given the disparate nature of the materials, they should be commended for a job well done; brief as they are the introductions are a useful point of entry for the reader who will likely not wish to read the entire book, but pick and choose articles on topics of particular interest.